

# Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collectif OUVRIER PAYSAGISTE

## Condition d'admission

- Forte motivation pour les travaux en extérieur
- Attrait pour le végétal
- Expérience dans le milieu agricole, paysage, pépinière serait un plus...
- Avoir des compétences de base en français, maths et expression/communication
- Etre inscrit auprès des services de Pôle Emploi
- Etre majeur
- Permis B

## Modalités d'inscription

- Positionnement par le réseau des prescripteurs (Pôle Emploi...)
- Réunion d'information collective et positionnement en amont de la formation, test d'entrée, entretien avec des professionnels du paysage
- Vérification des pré requis

## Rémunération

Rémunération selon sa situation à Pôle Emploi

## Possibilité de financement

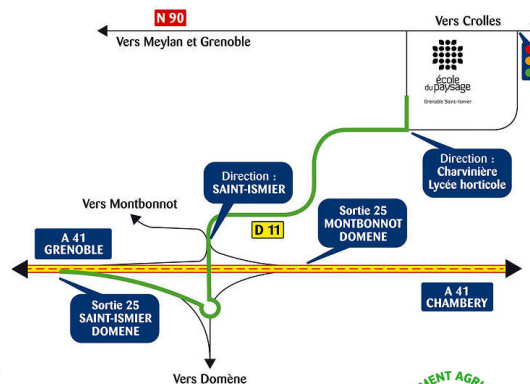
Prise en charge totale du coût de la formation par le FAFSEA.

## Contacts

### CFPPA

1 Chemin de Charvinière  
38332 Saint-Ismier  
Tél 04 76 52 52 18

[cfppa.grenoble@educagri.fr](mailto:cfppa.grenoble@educagri.fr)  
[www.edp.educagri.fr](http://www.edp.educagri.fr)

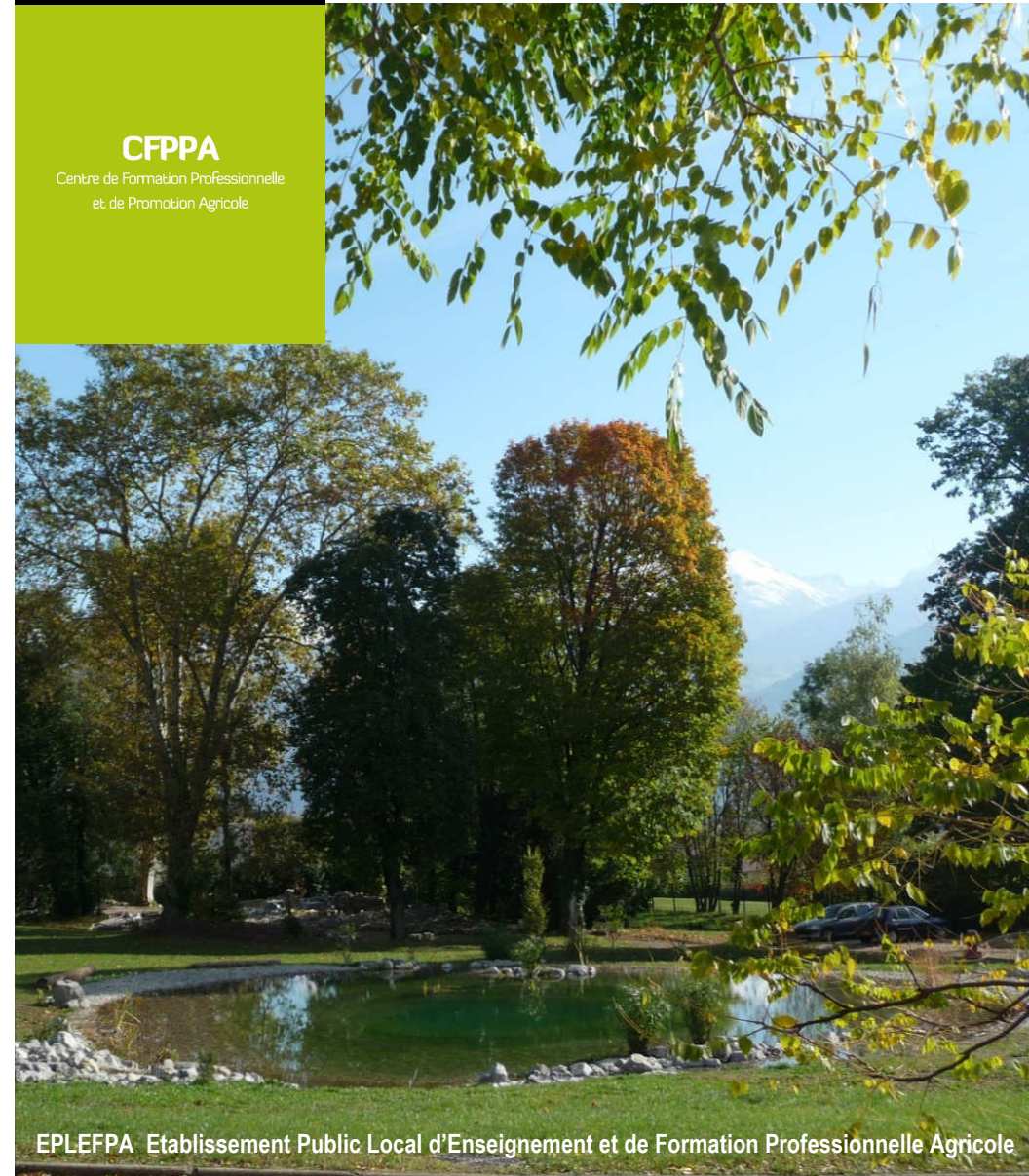


# Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collectif

# OUVRIER PAYSAGISTE

## CFPPA

Centre de Formation Professionnelle  
et de Promotion Agricole



EPLEPPA Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

# Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collectif - Ouvrier Paysagiste

## Objectifs

Acquérir et valider les compétences et les gestes professionnels nécessaires à l'exercice du métier d'ouvrier paysagiste (Validation du CCP1 du titre professionnel ouvrier du paysage).

Ce bloc de compétence concerne la maîtrise des travaux d'entretien d'un espace vert ornemental et la conduite d'engins de chantier de catégorie 1.

## Durée

La formation à une durée de 267 heures en centre de formation et 133 heures en entreprise.



## Contenus

### Entretien un espace vert ornemental

- ▶ Identifier un végétal d'ornement et contrôler son état sanitaire
- ▶ Entretien un gazon et une surface semi-ligneuse.
- ▶ Tailler des arbres et des arbustes.
- ▶ Effectuer les façons culturales et les apports nécessaires au développement des végétaux d'ornement.
- ▶ Protéger des végétaux d'ornement des parasites, maladies et adventices.

### CACES® R372M cat 1

#### Contenu : Partie théorique

- ▶ Connaissance de base du code de la route
- ▶ Devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins
- ▶ Technologie et connaissance de l'engin
- ▶ Opération de prise de poste
- ▶ Règles de conduite et de circulation
- ▶ Réalisation de travaux
- ▶ Opération de fin de poste
- ▶ Entretien de l'engin

#### Partie pratique

- ▶ Les participants sont formés à la conduite de deux engins de chantiers (pour la catégorie 1 Mini-pelle, mini-chargeur)
- ▶ L'application des règles de sécurité est au cœur des différentes mises en situation rencontrées sur le terrain.
- ▶ Vérifications et essais de prise de poste
- ▶ Circulation à vide et en charge sur différents sols
- ▶ Réalisation de travaux suivant le type d'engins
- ▶ Opération de fin de poste

### Certificat individuel phytosanitaire « opérateur »

- ▶ Réglementations et sécurité environnementale
- ▶ Santé, sécurité des applicateurs et espace ouvert au public
- ▶ Réduction des usages, méthodes alternatives

### Examen

- ▶ Certificat individuel : 1h00 ;
- ▶ CACES : 2h00
- ▶ CCP1 du titre professionnel : 7h00

**Le Titre Professionnel est acquis après l'obtention des 3 CCP**